



COMMUNE
D'ADERVIELLE-POUCHERGUES

Plan de Prévention des Risques
naturels prévisibles
(P.P.R.)

APPROUVE PAR ARRETE PREFECTORAL
DU 22 DEC. 2020

Direction Départementale des Territoires
055 14 rue du Puy de la Vierge
SÈREFFBRN
BP 1340 - 3 rue Lordat
65013 TARBES cedex

- Rapport de présentation
- Document graphique
- Règlement - Annexes

Echelle : 1/5000
© IGN-BD PARCELLAIRE © protocole Ministère - IGN - 2013 édition 2013
Réalisation : Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées

Date : Juin 2020

LEGENDE :

- ZONAGE REGLEMENTAIRE
- Zone bleue : constructible sous conditions
 - Zone rouge : inconstructible (sauf cas particulier : voir règlement)
 - Zone jaune : inconstructible - champs d'expansion des crues (sauf cas particulier : voir règlement)
 - Zone jaune : Constructible sous conditions - Avalanches exceptionnelles (AE)
 - Zone blanche : non réglementée pour les risques étudiés
 - Hors zone d'étude

- Indices des zones :
- I Inondation
 - T Torrentiel
 - C Chute de blocs
 - G Glissement de terrain
 - A Avalanche
 - AE Avalanche exceptionnelle

